

LYON

Trottinettes : l'appel d'offres prolongé jusqu'au 7 mai



VOI, Lime, Dott et Bird payent la redevance jusqu'au 31 août 2020. Photo Progrès/David TAPISSIER

Depuis septembre dernier et jusqu'au début de la crise du coronavirus, quatre sociétés (Bird s'est retirée pour l'hiver) déployaient entre 5 000 et 7 000 trottinettes sur le périmètre lyonnais. Mais désormais, la loi LOM permet aux communes d'imposer des règles plus précises par le biais d'un appel à candidatures pour la sélection des opérateurs.

La capitale rhodanienne a fait son choix : au 1^{er} septembre, la ville ne retiendra que deux opérateurs pour 4 000 engins. Le calendrier semblait déjà difficile à tenir avec élections municipales et les premières échéances ont d'ailleurs été décalées. A Paris, l'appel était clos le 11 mars, à Lyon, la date officielle était le 20 avril. Coronavirus oblige, les opérateurs ont eu une petite rallonge pour préparer leur dossier puisqu'ils ont finalement jusqu'au 7 mai pour le rendre à la mairie.

LYON 3E

Il filmait sous les jupes des femmes

Un voyeur présumé a été arrêté samedi à son domicile dans le 3^e arrondissement de Lyon dans des circonstances qui n'ont pas été communiquées. La police a été appelée par un voisin selon nos informations pour des cris provenant d'un appartement. À leur arrivée, ils ont eu leur attention attirée par l'écran de télévision où défilaient des images a priori volées. Selon les premiers éléments, l'occupant des lieux s'amusa à filmer les dessous des femmes qu'il croisait. Les policiers du 3^e-6^e arrondissement analysent actuellement l'ordinateur de l'individu et les vidéos saisies. On ignore pour l'instant où ont été filmées ces scènes et leur nombre.

Agé de 46 ans, le voyeur présumé a été interpellé et placé en garde à vue. À l'issue de celle-ci, il a été relâché, dans l'attente des conclusions de l'enquête.

LYON Migrants

Malgré la promiscuité, le squat de La Croix-Rousse résiste au Covid-19

La situation sanitaire du squat Maurice-Scève, où 300 et 400 jeunes migrants sont entassés, divise les riverains. À l'intérieur, cette population est suivie de près par les autorités et associations et s'est organisée pour résister à la crise sanitaire.

Depuis sa fenêtre, ce Croix-Roussien confiné a tout le temps d'observer le squat Maurice-Scève. Et ce qu'il voit ne le rassure pas : « Les conditions dans lesquelles vivent ces habitants ne leur permettent pas de respecter les règles. L'hygiène et la promiscuité forcée les exposent plus particulièrement au Covid-19. C'est le cas aussi pour les personnes qui sont amenées à aller à leur rencontre ».

Plus d'un mois après le début du confinement, aucun cas n'a pourtant été détecté. Juste quelques suspicions qui ont fait l'objet d'une rapide levée de doutes. Dans cet ancien collège que la Métropole, propriétaire, veut faire expulser, environ 400 migrants sont installés depuis septembre 2018. Par les temps qui courent, ce n'est pas le lieu idéal pour pratiquer la distanciation sociale.

L'ancienne salle de bains de l'appartement de fonction est l'une des rares chambres individuelles. Sinon, on dort à 3 ou 4 dans un bureau, et jusqu'à 25 dans l'une des plus grandes salles de classe, où les lits de fortune se touchent. Les sanitaires ? Neuf



Les locaux de l'ancien collège ont été réaménagés avec les moyens du bord et dans chaque « chambre », les lits se touchent. Photo Progrès/Tatiana VAZQUEZ

douches ont été bricolées et deux points d'eau sont accessibles à l'extérieur.

Très encadrés sur le plan sanitaire

Faire barrage à une contamination dans ces conditions tient-il du miracle ? « Plutôt de la chance » affirme le D^r Nicole Smolski : « Ce sont des gens jeunes et en bonne santé qui ont un comportement citoyen et civique. Ils sortent très peu. La plupart viennent d'Afrique subsaharienne et ont connu le virus Ebola. Leur organisation m'impressionne »

explique ce médecin bénévole qui suit la situation.

Dès le début du confinement, une assemblée a eu lieu pour expliquer les gestes barrière. « Nous avons aussi distribué du savon, du gel et le ravitaillement a repris avec la Banque Alimentaire, via l'association Notre-Dame des Sans-Abri, pour limiter au maximum les sorties » poursuit Sébastien Gervais, l'un des porte-parole du collectif.

Un référent a également été formé au sein des migrants : « Nous lui avons fourni un thermomètre et lui avons expliqué les symptô-

mes. En cas de doute, il nous appelle immédiatement. Soit on y va, soit on consulte à distance. Un cabinet médical de la rue Diderot a aussi fait des levées de doutes. Si un cas devait être avéré, il serait immédiatement pris en charge par une équipe mobile de l'Agence Régionale de Santé et placé à l'isolement dans une structure qui a ouvert à Belleville » explique le D^r Smolski.

Élan de sympathie et de soutien

Même si le squat continue de diviser les habitants, cette population dispose toujours d'un grand élan de sympathie et de soutien. Les dons ont continué d'affluer pour compléter la cagnotte alimentaire.

Dernièrement, ce sont des machines à coudre qui ont été données et qui ont permis à ces jeunes demandeurs d'asile, dans l'attente de l'examen de leurs dossiers, de confectionner des masques. La semaine dernière, leur production avait déjà dépassé les 200 exemplaires.

Xavier BREUIL

Suivis par la Préfecture, 70 habitants du squat ont déménagé

Combien sont-ils à vivre dans ce squat ? Personne ne connaît la réponse. 300 selon les pronostics les plus optimistes. 400 pour la fourchette la plus large. Les $\frac{3}{4}$ proviennent d'Afrique francophone (Guinée, Côte d'Ivoire, Mali) et les autres essentiellement du Nigéria et de la Gambie. Ils ont entre 20 et 25 ans.

En attendant l'instruction des demandes d'asile, l'urgence est de déléster ce squat, comme tous ceux de la Métropole et du Département, dans ce contexte de crise sanitaire. La préfecture, qui a la main sur ce dossier, a créé une cellule pour suivre la situation sanitaire de tous ces sites sensibles. « Pour celui de la Croix-Rousse un diagnostic social est en cours. 180 habitants ont été vus. 70 d'entre eux avaient été orientés vers d'autres structures d'accueil. Nous continuons à chercher des places » précise-t-on à la préfecture.

Cette médiation sociale au cas par cas avait commencé avant la crise sanitaire. La Métropole, qui est propriétaire des lieux mais n'a pas la main, suit aussi de près le dossier. Sur le volet juridique, les résidents



Ils seraient entre 300 et 400 à vivre dans ce squat. Photo Progrès/Tatiana VAZQUEZ

avaient obtenu du Tribunal Administratif le droit de ne pas être expulsés jusqu'en septembre 2020. La Métropole avait fait appel mais l'audience fixée le 17 mars, alors que démarrait le confinement, n'avait pu se tenir. À ce jour, aucune date de renvoi n'a été proposée. Rappelons que l'ancien collège est voué à devenir un programme immobilier.

X.B

« Si un cas devait être avéré, il serait immédiatement pris en charge par une équipe mobile de l'ARS »

D^r Nicole Smolski